



L'assureur de crédit commercial et de risques politiques de l'Afrique

L'ACA est l'assureur multilatéral du commerce et des investissements en Afrique. Nous soutenons le commerce et les investissements en proposant des solutions de risque complètes, telles que l'assurance-crédit et l'assurance risque politique.

Doté d'un mandat commercial et de développement, nous cherchons à améliorer la perception du risque en Afrique et attirer des investissements à l'appui des gouvernements souverains et du secteur privé.

Nous sommes l'assureur le mieux noté en Afrique, avec une notation A/Stable (S&P) et A3/Stable (Moody's). Cela accentue la valeur de nos polices auprès des institutions financières et peut vous aider à accéder à des financements à meilleurs taux.

Dans le secteur de l'énergie, nous assurons les risques politiques et le risque de non-paiement par des contreparties souveraines, sous-souveraines et privées.

#AssuranceAfrique



African Trade Insurance Agency
Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique

African Energy Guarantee Facility



Renouvellement des mesures d'atténuation des risques.

L'African Energy Guarantee Facility (AEGF) est une plateforme de réassurance qui permet à l'ACA d'accéder à une capacité de souscription supplémentaire à hauteur de 1 milliard d'USD pour des projets d'accès à l'énergie, d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable qui sont en phase avec les objectifs de l'ODD7. La facilité a été lancée par la Banque Européenne d'Investissement (BEI), Munich RE et l'ACA. Plus récemment, un soutien et une capacité de souscription supplémentaires ont été fournis par la Banque de développement KfW.

Les risques politiques suivants peuvent être couverts en vertu de l'AEGF : la confiscation, l'expropriation, la nationalisation et la privation (CEND) ; les restrictions de transfert et l'inconvertibilité de la monnaie ; la guerre, les troubles civils ou les mouvements populaires ; et le non-respect d'une décision arbitrale. Les projets éligibles de tous les pays membres de l'ACA peuvent bénéficier de la couverture.

www.aegf.net

Outil de Transparence

L'Outil de Transparence est une plateforme en ligne qui recueille, suit et fournit des informations sur la manière dont les services publics nationaux effectuent des paiements aux IPP opérationnels. L'outil assortit les factures émises par les IPP aux paiements reçus, et crée des rapports qui permettent aux IPP de comparer leur expérience de paiement à celle d'autres IPPs, de voir l'évolution du comportement de paiement au fil du temps avec différents niveaux de granularité, et de comparer les antécédents des différents acheteurs d'énergie publics de la région.

L'ACA publiera périodiquement les tendances les plus significatives et des rapports par pays. Le premier rapport de l'Outil de Transparence a été publié en avril 2021. Cet outil est développé et hébergé par Dun & Bradstreet, fournisseur mondial d'informations sur le crédit.





Une facilité d'énergie renouvelable unique pour l'Afrique qui élimine les risques de liquidité et assure la réussite des IPP



La Facilité Régionale de Soutien à la Liquidité (RLSF) est un instrument de garantie que fournit l'ACA aux producteurs indépendants d'énergie renouvelable (IPP) qui vendent l'électricité de leurs projets aux services publics d'électricité.

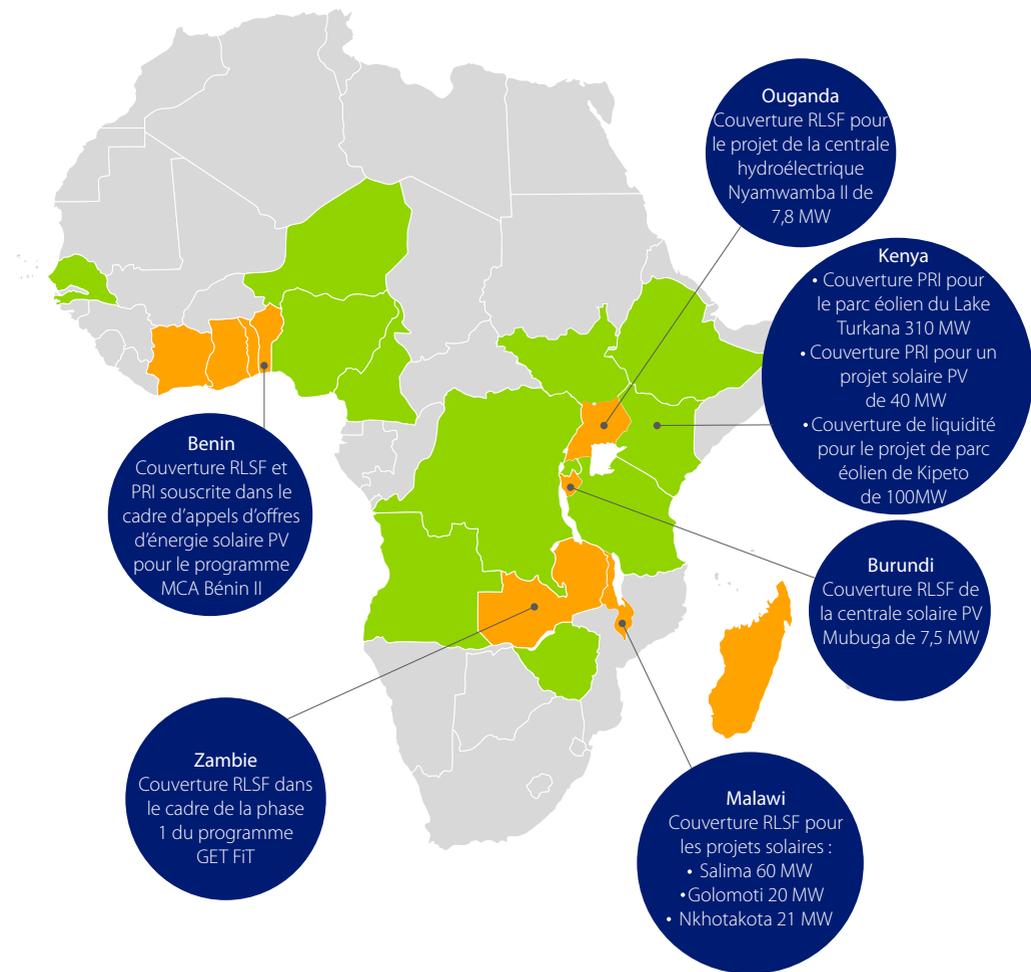
La RLSF a été créée pour lutter contre les changements climatiques et attirer des investissements en soutenant les projets d'énergie renouvelable dans les pays membres de l'ACA. Elle soutient les projets d'énergie renouvelable de petite et moyenne envergure dont la capacité installée ne dépasse pas 100 MW, en protégeant les IPP contre le risque de retard de paiement de la part des acheteurs d'énergie publique. (Les projets de plus grande envergure peuvent être considérés au cas par cas.) La bancabilité des projets est ainsi améliorée et un plus grand nombre de projets parviennent au stade du bouclage financier.

La RLSF a été lancée conjointement par l'ACA et la Banque de développement KfW en 2017, et l'Agence Norvégienne de Coopération pour le Développement (Norad) s'étant quant à elle engagée à y injecter des fonds supplémentaires en février 2022. Les IPP situés dans les pays membres de l'ACA qui ont signé un protocole d'accord avec l'ACA peuvent bénéficier de la RLSF.

[#DynamiserlesIPP](#)



Projets et initiatives appuyés dans le secteur de l'énergie



■ Pays membres de l'ACA ayant signé le protocole RLSF

■ Pays membres de l'ACA n'ayant pas encore signé le protocole RLSF

Pour un complément d'information, prière vous adresser à notre équipe à info@ati-aca.org

